

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 9 JUIN 2009

Berne, le 9 juin 2009

Troisième programme de relance : Chèques pour neutraliser l'explosion des primes des caisses-maladie, adaptation extraordinaire des rentes AVS, améliorations dans l'assurance-chômage et stabilisation des investissements

Paul Rechsteiner, président de l'USS

La décision attendue sur un train de mesures contre la crise revient, pour la politique économique suisse, à poser des jalons d'une importance si grande qu'on ne saurait la surestimer. Et cela, dans ses effets tant à court terme qu'à moyen et long terme.

À proprement parler, la situation serait claire. La crise économique mondiale causée par l'effondrement du secteur financier atteint des dimensions jamais vues depuis les années 30 du siècle dernier. Pas à pas, elle frappe aussi de plein fouet l'économie suisse et le marché de l'emploi. Par rapport à l'an dernier, on dénombre déjà 40 000 personnes au chômage en plus. L'industrie des machines et l'horlogerie sont particulièrement touchées. Près de 150 000 salarié(e)s sont en chômage technique. Les prévisions qui sont à prendre au sérieux ici – y compris celles de la Banque nationale et du Fonds monétaire internationale (FMI) – nous prédisent un nombre de chômeurs et chômeuses encore jamais vu en Suisse. Quand, si ce n'est maintenant, décider un vaste programme de relance, comme le demande la constitution fédérale ?

Mais politiquement, la situation au plan national est, avant la prise de ces décisions cruciales, tout sauf claire, pour ne pas dire qu'elle apparaît embrouillée. Les représentant(e)s des partis politiques de ceux – d'économiesuisse aux radicaux – qui nous ont plongés dans la crise du siècle à cause des abus commis dans le secteur financier, se battent avec la plus grande énergie contre des mesures de soutien de la conjoncture et pour une application stricte du frein à l'endettement ; alors que ce dernier ne devrait précipitamment pas « freiner » en cas de profonde récession.

D'un autre côté, le Conseil fédéral envoie des signaux divergents sans aucune coordination. Jusqu'à ce jour, rien ne dit qu'il aurait reconnu qu'avec leur politique de recettes et de dépenses qui aggravera la crise, les pouvoirs publics – c'est-à-dire la Confédération, les cantons et les communes – sont devenus eux-mêmes les premiers tueurs d'emplois. Cela, si le Conseil fédéral laisse aller les choses. C'est pourquoi se pose toujours plus la question de savoir si la politique économique du gouvernement est encore à la hauteur pour relever les actuels défis extraordinaires. L'impulsion négative donnée par cette politique d'austérité des pouvoirs publics pourra coûter plus de 50 000 emplois.

Récemment, Swissmem, l'organisation de la branche de l'industrie des machines, a attiré l'attention sur la situation critique dans laquelle cette branche se trouve et ainsi exigé que l'on examine de nouvelles mesures spéciales, comme la création d'un fonds de financement. Les syndicats soutiennent bien sûr cette idée, ainsi que d'autres efforts déployés pour le maintien des emplois. Cependant, si le président de Swissmem,

en tant que parlementaire radical, se prononce contre un troisième programme de relance parce qu'il ne profiterait guère à l'industrie des machines, il témoigne alors d'une attitude bornée et d'une vision myope des choses. Si l'économie suisse n'a pour l'heure pas encore subi les pires effets de la crise, c'est exclusivement parce que l'économie intérieure fonctionne encore et est soutenue par le pouvoir d'achat. L'industrie des machines a, elle aussi, besoin, pour vivre, que la politique économique – intérieure et extérieure - regarde au-delà de son pré carré. L'idée selon laquelle les programmes conjoncturels des autres pays vont relancer l'économie mondiale et que la Suisse pourrait en profiter sans y contribuer elle-même est une idée stupide et une preuve de myopie.

La Suisse doit, pour qu'il soit efficace, centrer son programme de relance contre la crise d'abord sur le pouvoir d'achat des gens à bas et moyens revenus. Comme, pour l'an prochain, des hausses des primes versées aux caisses-maladie d'environ 15 pour cent sont prévues, il faut décider d'abord, pour renforcer le pouvoir d'achat, des mesures destinées à atténuer les effets de cette explosion. L'Union syndicale suisse (USS) exige par conséquent que des chèques pour ces primes soient créés à cet effet. Ces chèques devront être conçus pour les familles avec enfants, les jeunes adultes et les gens de condition modeste. C'est le même but que visera une augmentation extraordinaire des rentes AVS, via leur adaptation anticipée à l'indice mixte pour 2010. Les bénéficiaires de telles rentes recevraient ainsi 300 francs de plus. Quant à l'assurance-chômage, il faut finalement prolonger à 24 mois la durée maximale du chômage partiel et augmenter la durée d'indemnisation de 400 à 520 jours. Du point de vue de la politique conjoncturelle, il est totalement faux de prévoir, comme c'est le cas dans la révision en cours de la loi sur l'assurance-chômage, de dégrader les conditions donnant droit à des indemnités.

Dès lors, ce qui est nécessaire aujourd'hui, c'est non seulement de renforcer le pouvoir d'achat des gens à revenus modestes ou moyens, mais aussi d'éviter qu'en matière d'investissements, ces deniers ne soient diminués en raison de la baisse des recettes de la Confédération, des cantons et des communes. Par exemple, si, concernant le fonds destinés aux grands projets d'infrastructure des transports publics, la baisse du produit de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) – environ 150 millions – n'est pas compensé, alors des projets d'intérêt public déjà décidés et prêts à être réalisés seront abandonnés ou, à tout le moins, reportés. C'est à la Confédération elle-même, et personne d'autre, qu'il incombe de compenser cette perte. Elle doit faire en sorte que sa politique de recettes et de dépenses (de même que celle des cantons et des communes) n'aggrave pas la crise, mais la combatte.

Ainsi, à tous les niveaux, c'est la politique économique des pouvoirs publics, et surtout de la Confédération, qui sera déterminante. À court terme, c'est-à-dire jusqu'à l'an prochain, des dizaines d'emplois sont en jeu, des emplois qu'une politique économique active peut sauver, mais qui sinon – une attitude passive ne fera qu'amplifier automatiquement la crise -, risquent de disparaître. À moyen et long terme, les conséquences des décisions qui seront prises ne seront pas moins lourdes. Si elles ne se réalisent pas, non seulement du savoir-faire des salarié(e)s, ainsi que de l'expérience et du savoir seront largement détruits, mais aussi un potentiel de production dont la Suisse dépendra à nouveau à long terme. Pour toute une génération de jeunes, il est crucial d'avoir aussi la possibilité d'entamer une carrière professionnelle.

L'USS exige par conséquent des personnes en charge de la politique économique de la Confédération qu'elles prennent conscience de leurs responsabilités et décident d'appliquer contre la crise la politique économique exigée par la constitution fédérale.